

## COMMUNIQUE DE PRESSE

12 décembre 2011

### Première réunion des ministres en charge de l'environnement de la Commission de l'Océan Indien

A l'occasion de la venue à La Réunion de Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, la présidence seychelloise de la Commission de l'Océan Indien (COI) représentée par son ministre des affaires intérieures chargé de la sécurité nationale, de la lutte contre la piraterie, de l'environnement, de l'énergie et des transports, M. Joël MORGAN, a réuni les ministres en charge de l'environnement de Madagascar, monsieur Joseph RANDRIAMIARISOA et de Maurice, représenté par Oomaduth JADOO, chef du cabinet, en présence de M. Didier ROBERT, Président du conseil régional et Mme Nassimah DINDAR, Présidente du conseil général.

C'est la première fois que les ministres en charge de l'environnement de la COI se réunissent, témoignant ainsi de la volonté des Etats membres de prendre en compte ces questions essentielles pour le développement durable de la région.

Cette réunion a permis d'aborder des sujets communs de préoccupation :

- le risque requins, pour souligner la nécessité de mieux comprendre le phénomène inhabituel des attaques récentes et échanger de bonnes pratiques afin de concilier activités balnéaires et nautiques essentielles au développement du tourisme avec l'impératif de protection des personnes, des espèces menacées ou pillées et des écosystèmes marins ;
- la lutte anti pollution marine, pour réaffirmer le besoin d'une meilleure utilisation des systèmes de surveillance et de prévention et mobiliser à chaque fois que possible les moyens en personnel et en matériel pour développer une force de réaction rapide en matière de lutte contre les pollutions marines,
- la surveillance maritime, en élargissant à la surveillance des pollutions ou de la navigation maritime le plan régional de surveillance des pêches de la COI, qui a prouvé son efficacité ;
- les négociations sur le climat : pour appeler à une déclaration commune des Etats membres de la COI afin de faire prévaloir dans la perspective de « Rio + 20 » la problématique et la vulnérabilité particulière des Etats insulaires face aux défis du changement climatique et de la protection de la biodiversité terrestre et marine. Un échange de vues a eu lieu sur la convergence mondiale en matière d'environnement et le projet présenté par la France d'une organisation mondiale de l'environnement a été bien accueilli ;
- l'intervention de l'Agence Française de Développement : pour se féliciter de l'importance de son action en matière environnementale et de développement durable ainsi que comme bailleur de fonds dans la région en particulier au profit de la COI.

Cet échange a aussi été l'occasion d'évoquer les questions du transport aérien et maritime, structurantes pour le développement des îles de l'Océan Indien.

Dans le prolongement du « Livre Bleu de l'océan Indien », adopté par le Gouvernement français, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a fait part de la disponibilité de la France à mettre à disposition de la COI des experts du transport aérien et maritime afin d'aider à la mise en place d'une stratégie partagée par l'ensemble des Etats membres. Ils ont particulièrement évoqué deux projets de collaboration dans ces domaines. Ils ont convenu que dans le domaine économique et touristique, ils étaient complémentaires et susceptibles de mutualiser des moyens.

En marge de cette discussion, des coopérations bilatérales ont été évoquées notamment dans le domaine de la restauration forestière à Madagascar.